

13



1864

### Une mission fructueuse

En 1863, le roi du Danemark annexe le duché du Schleswig. En janvier 1864, Bismarck lui déclare la guerre en envoyant l'armée de Prusse, alliée à celle de l'Autriche, envahir le duché du Holstein.

Le 17 mars 1864, la récente Croix-Rouge genevoise envoie deux délégués : Charles Van de Velde du côté danois et Louis Appia du côté germanique, avec deux objectifs principaux :





- faire connaître dans les milieux militaires le projet de sociétés de secours aux militaires blessés ;
- recueillir l'avis des principaux intéressés, les chefs de guerre et les chirurgiens militaires.

Le maréchal Wrangel, commandant de l'armée prussienne, accueille Appia, porteur du brassard, avec ces mots : « *Le signe que vous portez est une recommandation suffisante, nous savons ce qu'il signifie. Vous êtes ici pour le bien-être général* ».

Dès lors, le délégué organise des conférences pour les officiers sanitaires. Il dessine des brancards que les *Johanniter* utilisent en première ligne. Il dresse également un constat essentiel : si les milieux militaires sont hostiles à la présence de civils lors d'un conflit, ils sont favorables à la protection du personnel sanitaire.

### **Une priorité : la neutralité**

Cette première mission de délégués sur le champ de bataille reste dans les annales. Dans son *Rapport sur les blessés du Schleswig*, Appia conclut que la Croix-Rouge ne doit pas donner la priorité aux sociétés de secours, mais à la seule protection des services sanitaires des armées. Ainsi s'affirme le principe de neutralité, qui deviendra la pierre angulaire de la Croix-Rouge internationale.